

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Claude CRIVELLI

La constitution sur la Liturgie a vingt ans

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1984, tome 80, p. 19-25

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

# *La Constitution sur la Liturgie à vingt ans*

## *Heurs et malheurs de la réforme liturgique*

*Le texte ci-dessous est la reprise des notes que j'avais préparées pour une conférence donnée le 8 novembre 1983, à Romainmôtier, dans le cadre du groupe « Eglise et Liturgie ». Privées de leur commentaire oral, certaines considérations paraîtront un peu abruptes. Peut-être le lecteur saura-t-il de lui-même suppléer aux nuances absentes du texte ?*

### **1. Les grands axes de la réforme liturgique**

La liturgie ne constitue pas un domaine séparé : elle est un des aspects, une des manifestations de l'Eglise. La liturgie s'enracine dans une théologie de l'Eglise. Vérité que nous rappelle l'adage bien connu : l'Eucharistie fait l'Eglise et l'Eglise fait l'Eucharistie.

Si nous appliquons ces principes au concile Vatican II, nous pouvons énoncer entre autres que la lecture de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* s'accompagne nécessairement de celle de la Constitution *Lumen Gentium*. Or nous constatons qu'après avoir posé, comme en guise de portique, le mystère de l'Eglise dans sa relation vitale au Père, au Fils et à l'Esprit, *Lumen Gentium*, voulant définir ce qu'est l'Eglise, pose la notion de **peuple de Dieu** comme élément premier. Ici il nous faudrait relire tout le chapitre II,

LG : Constitution dogmatique sur l'Eglise, Vatican II, dont les premiers mots latins sont *Lumen Gentium*, promulguée le 24 novembre 1964.

SC : Constitution sur la Liturgie, Vatican II, dont les premiers mots latins sont *Sacrosanctum Concilium*, promulguée le 4 décembre 1963.

en particulier les paragraphes sur le sacerdoce commun des fidèles, le sens de la foi et les charismes dans le peuple. Citons à titre d'exemple : « Ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indistinctement, mais chacun à sa façon, jouent leur rôle propre dans l'action liturgique. » (LG, 11)

Bref, il existe une théologie de l'Eglise qui, elle-même, engendre une théologie de la liturgie et des sacrements — ainsi bien sûr qu'une pastorale liturgico-sacramentelle (car la célébration doit opérer un va-et-vient entre l'annonce de l'Evangile, la catéchèse, l'éthique, etc.). Tout ce qui constitue le Christ vécu dans l'existence concrète des hommes.

Trois notions cardinales :

1. **L'assemblée**, notion qui découle directement d'une théologie du peuple de Dieu. L'assemblée est le lieu où le Seigneur se manifeste : présence du Christ là où quelques-uns sont réunis en son nom, présence de sa Parole dans les Ecritures proclamées, présence signifiée par le ministre qui préside au nom du Seigneur, présence réalisée dans le corps et le sang offerts en sacrifice.

L'assemblée est le « sujet » de la liturgie, puisqu'elle est le sujet de l'action du Dieu de Jésus Christ, que par l'Esprit elle rend grâce au Père (elle fait « action de grâce »). On comprend alors l'insistance du Concile sur la participation active de tous : « La Mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien. » (SC, 14) Cf. aussi SC, 48.

Au sein d'une telle assemblée, il existe bien sûr des rôles, des « ministères » selon l'expression traditionnelle. Leur but, c'est que l'assemblée puisse fonctionner comme assemblée, qu'elle puisse faire action de grâce. Tout ministère ne se conçoit que par rapport au bien du peuple de Dieu : ce n'est jamais un droit que l'on s'arroge pour soi-même, mais bien un service confié en vue d'édifier la communion. « Dans les célébrations liturgiques chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature et de la chose et des normes liturgiques. » (SC, 28)

2. **Primauté de la Parole de Dieu.** Il faut avouer que la liturgie romaine, depuis quelques siècles déjà, avait oublié le rôle de la Parole dans la liturgie (on n'avait plus que le signe de la Parole, un squelette !). Or sans Parole, point de célébration. Si le peuple se trouve convoqué, c'est pour écouter ce que son Seigneur a à lui dire. Seule la Parole que le Seigneur met dans notre cœur, dans notre esprit et dans notre corps, nous donne de le louer, de faire action de grâce, de lui rendre sa grâce — soit la Parole qu'il nous a donnée, et que nous lui rendons lourde d'incarnation, chargée de notre humanité. La liturgie est le lieu symbolique par excellence de la Parole offerte. « Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Ecriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante ; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle que les actions et les symboles reçoivent leur signification. » (SC, 24)

3. Le facteur **d'adaptation.** Les derniers siècles de la liturgie romaine furent marqués par une stabilité remarquable, stabilité marquée cependant par la rigidité et l'immobilisme de la lettre. Pareille attitude avait fini par tuer le génie de l'euchologie locale, celle-ci se réfugiant alors dans la piété extraliturgique — avec tous les risques de déviance qu'elle implique nécessairement. Vatican II a renoué avec la notion traditionnelle d'« ordo » liturgique : les différents livres rituels présentant une structure essentielle et ouvrant des pistes pour l'adaptation de cette dernière aux circonstances, pour son appropriation par la communauté concrète qui célèbre. Mais où qu'il se trouve, le « pratiquant moyen » devra pouvoir reconnaître, à travers la manière locale, l'unique Eucharistie du Seigneur, l'unique Baptême, etc. Nous comparons volontiers le rituel à une partition musicale : il en va comme d'une symphonie de Mozart qui, jouée à Salzbourg, à Berlin, à Florence ou à Genève, demeure la même symphonie, mais interprétée selon le génie du lieu — en l'occurrence celui du chef et de l'orchestre. Il y a des éléments qu'on ne peut en aucune manière modifier sinon la symphonie disparaît ; par contre, il faut une certaine interprétation pour que la musique demeure vivante. De même pour les rites liturgiques... « L'Eglise, dans les domaines qui ne touchent pas la foi ou le bien de toute la communauté, ne désire pas, même dans la liturgie, imposer la forme rigide d'un libellé unique : bien au contraire, elle cultive les qualités et les dons des divers peuples et elle les développe. » (SC, 37) « Pourvu que soit sauvegardée l'unité substantielle du rite romain, on admettra des différences légitimes et des adaptations à la diversité des assemblées, des régions, des peuples. » (SC, 38)

## 2. Les apories du système ou les difficultés rencontrées depuis vingt ans

Même à l'ère des meilleures techniques, une réforme rencontre toujours des problèmes. Les mentalités ne changent que lentement. Contentons-nous d'énumérer quelques lieux conflictuels :

— **Deux types de fonctionnement.** Vatican II marque, pourrait-on dire, le passage entre deux types d'Eglise. L'une, héritière directe des derniers siècles, plutôt axée sur l'attitude individuelle du chrétien, l'autre, qui opère un retour aux origines, mettant davantage en relief la relation à la communauté (l'Evangile se vit avec d'autres). Liturgiquement cela produit deux manières de vivre la célébration : dans un cas, l'on vient « se recueillir » à la messe du dimanche, prier les uns à côté des autres ; dans l'autre, la célébration se vit davantage comme une rencontre avec ses frères, comme une louange commune. Or le passage d'une mentalité à l'autre exige du temps ; il s'agit pour beaucoup de chrétiens d'une véritable conversion.

— **Un système élitaire.** La « nouvelle liturgie », donnant davantage de place à la Parole, risque de privilégier le mode d'expression verbale, au détriment d'autres formes (le gestuel, le visuel, etc.). Elle tendrait donc parfois à favoriser les chrétiens qui, plus que d'autres frères, se trouvent davantage tournés vers le notionnel — des chrétiens ayant accompli des études supérieures, par exemple, ou bien frottés d'exégèse.

— **Une application trop cléricale du renouveau liturgique.** Dans leur zèle, bien compréhensible d'ailleurs, les clercs se sont empressés d'embrigader des laïcs afin que ceux-ci remplissent certains services dans l'assemblée — lectures, prière universelle, animation du chant, etc. Ainsi ont-ils fait faire des choses, par voie hiérarchique, sans peut-être assez prendre le temps d'initier les gens à la célébration ; initiation qui d'ailleurs concerne non seulement la liturgie mais l'existence ecclésiale dans sa globalité. Je ne pense pas qu'on puisse faire l'économie d'une telle initiation, sinon l'on reste à l'extérieur des choses de la foi au risque de ne jamais en goûter la saveur.

— **La formation du prêtre comme président.** Pour beaucoup de prêtres formés à la liturgie tridentine, voilà un rôle nouveau. Jusqu'alors on leur demandait d'agir en tant qu'« officiant » de rites prescrits à l'avance. Point n'était besoin de s'investir personnellement dans la célébration ; il n'y avait

qu'à suivre la rubrique. Et la langue latine garantissait le hiératisme des fonctions sacerdotales, leur anonymat (le latin jouait une fonction « sanctuaire »). Dès que vous vous mettez à prier, et à haute voix, dans votre langue, dès que vous devez adresser la parole à un public que vous trouvez en face de vous, votre rôle change profondément. Votre manière d'être devient aussi importante que le programme rituel, votre manière de bien ou de mal dire aussi importante que le contenu proféré. Ici nous devons constater pas mal de carences chez nos présidents d'assemblée.

— **La réduction eucharistique.** La réforme liturgique est intervenue à une époque où l'on commençait à multiplier les messes dans chaque paroisse (messe du dimanche soir, par exemple, puis du samedi soir). Il faut dire qu'en même temps, suite aux efforts théologiques et pastoraux, les élites chrétiennes redécouvraient le sens de la messe, sa valeur tant pour la vie de la communauté que pour l'existence quotidienne des individus. Aujourd'hui nous en sommes arrivés à une situation d'inflation : les chrétiens ne connaissent et ne vivent, en fait de célébration, que la messe. Il manque les autres lieux célébratoires qui conduisent, initient, à l'Eucharistie, et lui donnent tout son poids (par exemple prière des psaumes, lecture communautaire de la Parole, louange, etc.).

— **Le ritualisme.** De nouveaux stéréotypes ont rapidement fait leur apparition dans les communautés, des automatismes qui risquent de tuer la vie des rites, de faire de nos célébrations des catalogues d'articles rituels. Là encore l'on se tient à l'extérieur des choses et on les prive de toute signification.

### 3. Des signes d'espérance

Passé les deux premières vagues, celle de l'enthousiasme un peu naïf et celle des premiers découragements, nous apercevons les signes solides d'une vie nouvelle pour nos communautés célébrantes. En voici quelques-uns :

— **Demande de formation.** Depuis quelques années, des laïcs, de plus en plus nombreux, demandent qu'on les initie à ce qu'ils font le dimanche à l'église. Ils acceptent volontiers les services qu'on leur propose, pour autant qu'une formation correspondante leur soit donnée. Pas de bricolage !

— **Le désir de la Parole.** Toute vie ecclésiale commence par l'écoute de la Parole. « Est-ce que tu comprends vraiment ce que tu lis ? » (Ac 8, 31) Il s'agit d'enraciner nos communautés dans les Ecritures : toute la liturgie en découle (cf. SC, 24, cité *supra*). Sans initiation à la Parole, la liturgie demeure un livre fermé. Là nous avons du travail encore : avec les lecteurs certes, mais surtout avec les choristes trop souvent étrangers à ce qui se passe dans la célébration.

— **Les groupes.** C'est par eux que le renouveau aura des chances de s'étendre à l'ensemble de la communauté ecclésiale. Il est difficile voire impossible de changer les habitudes d'une assemblée ordinaire du dimanche. Il s'avère par contre relativement facile de construire du neuf avec un groupe particulier ou avec une assemblée extraordinaire. Ici nous pensons à des célébrations avec des personnes du Troisième âge, avec des jeunes, avec les militants d'un mouvement d'Eglise ou aux liturgies que l'on prépare avec les participants d'une session. Autant d'espaces libres où la liturgie peut naître dans le cœur des gens.

— **Les « messes des familles ».** Souvent lié à la catéchèse pratiquée dans une communauté, ce type de liturgie a apporté une bouffée d'air frais à nos assemblées dominicales. Elles permettent la mise en œuvre d'une dimension pédagogique qui s'adresse aux parents présents autant qu'aux enfants. Autre élément positif, ces messes se trouvent reliées à une expérience, celle que vivent les enfants dans leur groupe de catéchèse. Certes les questions ne manquent pas : comment, par exemple, célébrer avec des enfants sans infantiliser (les parents... et les enfants) ? Comment éviter le risque de passivité de la part des adultes qui se contenteraient volontiers de regarder les enfants célébrer sans entrer eux-mêmes dans le jeu ? Là également l'expérience pastorale de plusieurs années permettra tout à la fois d'épurer et d'enrichir cette forme de célébration.

— **Les centres spirituels et les grands rassemblements.** Qui ne connaît les trésors liturgiques que l'on découvre à Taizé, à Lourdes (le « vrai miracle »), dans tel pèlerinage en montagne, dans tel lieu d'accueil et de silence, etc. ? Mais en chaque lieu, un groupe de priants a investi une grande part de sa vie pour ouvrir des chemins.

— **Le manque de prêtres.** Certains l'interprètent négativement. Pour ma part, j'y vois l'occasion rêvée de mettre en route des hommes et des femmes, de les mettre au service de leurs communautés respectives — non sans

formation bien évidemment. L'expérience que vient de commencer le Jura (avec la Formation d'Animateurs Laïcs) se révèle pleine de promesses pour l'avenir de l'Eglise.

« L'Eglise catholique n'est pas un musée archéologique. Elle est l'antique fontaine de village qui donne l'eau aux générations contemporaines comme elle la donnait à celles d'hier. » (Jean XXIII) Puisse l'Esprit de Dieu susciter des hommes et des femmes d'espérance qui ne laisseront pas de désigner, pour leurs frères, la liturgie de l'Eglise comme source de vie !

Jean-Claude Crivelli